

RÉVISION DE LA FORMATION INITIALE EQUIPÉS POUR L'AVENIR



Photo: OrTra AgriAliForm.



Photo: OrTra AgriAliForm.

La numérisation, la spécialisation et le changement climatique sont les principaux défis auxquels l'agriculture est confrontée. Cela modifie les exigences en matière de formation initiale. Une révision totale du champ professionnel de l'agriculture et de ses professions doit en tenir compte.

Alors que nos parents pouvaient subvenir aux besoins d'une famille grâce à leur entreprise, cela n'est plus possible en maints endroits aujourd'hui. Là où le métier appris par nos parents servait pour toute leur carrière professionnelle, aujourd'hui nous apprenons tout au long de la vie. Nos parents réparaient eux-mêmes le tracteur, remplissaient des formulaires sur papier et pouvaient compter sur la régularité des précipitations: désormais, nous connectons les tracteurs modernes à un ordinateur pour des mises à jour régulières, remplissons les formulaires sur PC ou téléphone portable et ressentons les effets du changement climatique. Les familles paysannes sont à la pointe de l'agriculture, elles mettent en œuvre les exigences légales en matière de protection des eaux, de l'environnement et du bien-être animal, elles communiquent avec la population, elles contribuent à la production de denrées alimentaires et à la promotion de la biodiversité, elles peuplent les campagnes - elles sont l'image de marque de l'agriculture!

Aujourd'hui, nous formons des personnes pour l'agriculture de demain. Les carrières dans l'agriculture sont parmi les plus passionnantes qui

soient, mais elles sont aussi parmi les plus diverses. Les cheffes et chefs d'entreprise réunissent en une seule personne ce qui, ailleurs, nécessite tout un service: patron-ne, responsable d'un secteur, employé-e.

C'est pourquoi nous avons besoin de personnes compétentes et flexibles, ayant un esprit d'entreprise et possédant les connaissances et les compétences nécessaires pour transformer leurs exploitations en entreprises durables. Nous avons besoin de personnes qui sont conscientes qu'apprendre ne s'arrête jamais. Le contexte, les exigences et le climat changent trop vite. Nous faisons partie d'un monde globalisé dans lequel la numérisation et le changement climatique touchent également le quotidien des fermes isolées des vallées suisses.

PROFESSION DE VINICULTRICE, VINICULTEUR DÈS 2026

Certains contrats pour la rentrée 2026 se discutent déjà aujourd'hui. C'est pourquoi il est nécessaire que toutes et tous soient informés des changements à venir.

Une notice a été élaborée à l'intention des formateurs (voir ci-après). En cas de questions, vous pouvez joindre Carine Théraulaz, responsable des formations en cultures spéciales:

c.theraulaz@agora-romandie.ch; 021 614 04 74.

Profession de viculteur/-trice CFC dès août 2026

Les professions de viculteur et de caviste réunies en un métier avec deux orientations

- 1^{ère} année : commune à tous les apprentis
- 2^e et 3^e années : Orientation **Vigne** ou **Cave** → premier CFC
- Possibilité de suivre une deuxième orientation en 4^e année → deuxième CFC

Opportunités du nouveau système

- Un tronc commun pour une meilleure compréhension du monde vitivinicole
- Polyvalence des apprentis → de très bonnes connaissances dans l'orientation avec un aperçu de la seconde orientation
- Adapté aux structures des entreprises
- Orientation Vigne : le permis de traiter est intégré à la formation (condition d'admission à la procédure de qualification)
- Attractif pour les personnes en 2^e voie de formation car en 4^e année :
 - ☑ Pas d'ECG et possibilité d'être dispensé de sport → Les apprentis sont davantage sur l'exploitation et les journées de cours mieux organisées
 - ☑ La 4^e année est considérée comme une année de formation → est gratuite pour les apprentis. Elle peut également être effectuée dans un second temps.
 - ☑ Salaire plus élevé

<p>Durée de la formation</p> <ul style="list-style-type: none"> • 3 ans : une orientation avec un aperçu de la deuxième orientation • 4 ans : deux orientations pour une formation complète • Agropaticien AFP : comme jusqu'ici 	<p>Agriculture biologique</p> <ul style="list-style-type: none"> • Tous les modes de production sont enseignés à l'école, y compris les contenus spécifiques au bio • Le nom de l'entreprise (bio) de la dernière année de formation est visible sur le CFC. 	
<p>Ecole professionnelle</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1500 leçons sur 3 ans réparties de manière linéaire • 4^e année : 240 h (uniquement les contenus de l'orientation) 	<p>Cours interentreprises</p> <ul style="list-style-type: none"> • Orientation Vigne → 12 j • Orientation Cave → 11 j • Permis d'élevateur intégré 	<p>Entreprise formatrice</p> <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance des entreprises formatrices de 3^e et 4^e année liée à l'orientation
<p>Procédure de qualification</p> <ul style="list-style-type: none"> • Suppression de l'examen partiel anticipé • Travaux pratiques 8 h (y c. l'entretien professionnel) 	<p>Passage à la formation professionnelle supérieure</p> <ul style="list-style-type: none"> • Révision totale de la FPS pour 2029 → Transition fluide garantie • La 4^e année d'apprentissage est reconnue comme expérience professionnelle pratique 	

Source : www.agri-job.ch

ANNONCE



Pépinières
vicoles



- Grand choix de cépages.
- Divers clones et portes-greffes.
- Production de plants en pots et traditionnels.
- Machine pilotée par GPS, pose la barbe et le tuteur.
- Fournitures: Tuteurs et Piquets.

Pierre Richard
Route de l'Etraz 4
1185 Mont-sur-Rolle
Tél. 021 825 40 33
Fax 021 826 05 06
Natel 079 632 51 69
pepiniere.richard@hispeed.ch

www.pepiniere-richard.ch